FRANCE

1981


POSTES 1981
FRANCE
2,20
PRESSE
l'imprimerie et la librairie sont libres


APPRENDRE A OSER
1,40
CENTENAIRE FRANCE


PEN
CLUB
REPUBLIQUE
FRANCAISE
2,00


POSTES 1981
1,60
CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL - FRANCE


1,80
CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME - FRANCE


boire ou conduire...
1,60
FRANCE
POSTES 1981


TRÉMOIS
FRANCE
2,00
POSTES 1981
PARIS
2,00
TRÉMOIS
Exposition Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS - LA DEFENSE
11-21 JUIN 1982


1,40
FRANCE
POSTES
CENTENAIRE DE LA CAISSE NATIONALE D'EPARGNE


FRANCE
1,40
POSTES
vichy


1,60
FRANCE
POSTES
CENTENAIRE DE LA CAISSE NATIONALE D'EPARGNE


Exposition
Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS _ LA DEFENSE
10-24 JUIN 1982
2.00 France
Albert Dürer


Exposition
Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS _ LA DEFENSE
10-24 JUIN 1982
2.00 France
Albert Dürer


TRÉMOIS
FRANCE
2,00


POSTES 1981
PARIS
2,00
TRÉMOIS


Exposition Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS - LA DEFENSE
11-21 JUIN 1982


Exposition Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS - LA DEFENSE
11-21 JUIN 1982
TRÉMOIS
FRANCE
2,00
POSTES 1981
PARIS
2,00
TRÉMOIS

FRANCE

1981













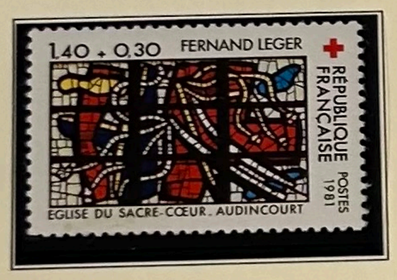



Poste Aérienne






RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT D'ETAT
AUX POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS
1979
émission au profit de la
CROIX-ROUGE FRANÇAISE
Église SAINT VINCENT à ROUEN détruite par
un bombardement le 31 mai 1944.
Dessins de Marcel LAQUAY.

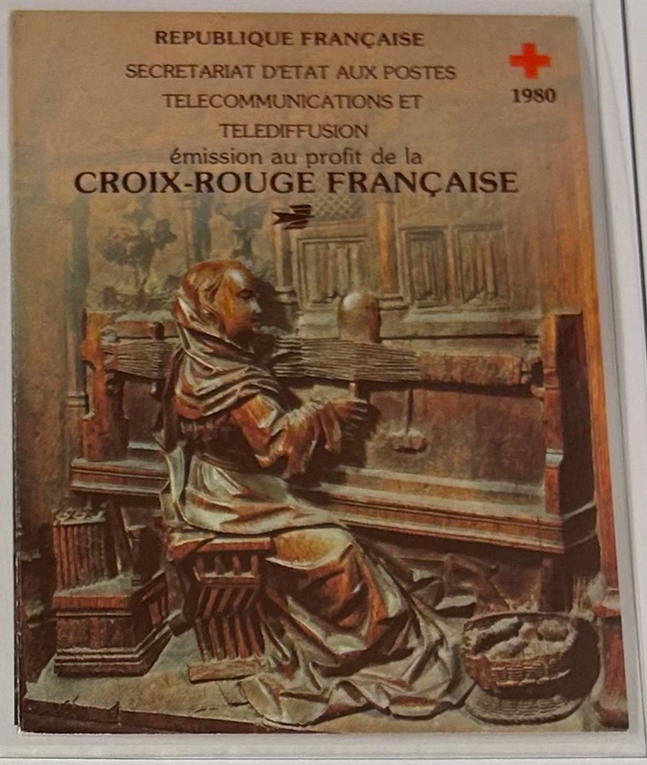
REPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT D'ETAT AUX POSTES
TELECOMMUNICATIONS ET
TELEDIFFUSION
1980
émission au profit de la
CROIX-ROUGE FRANÇAISE


REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTERE DES P.T.T.
1981
émission au profit de la
CROIX-ROUGE FRANÇAISE

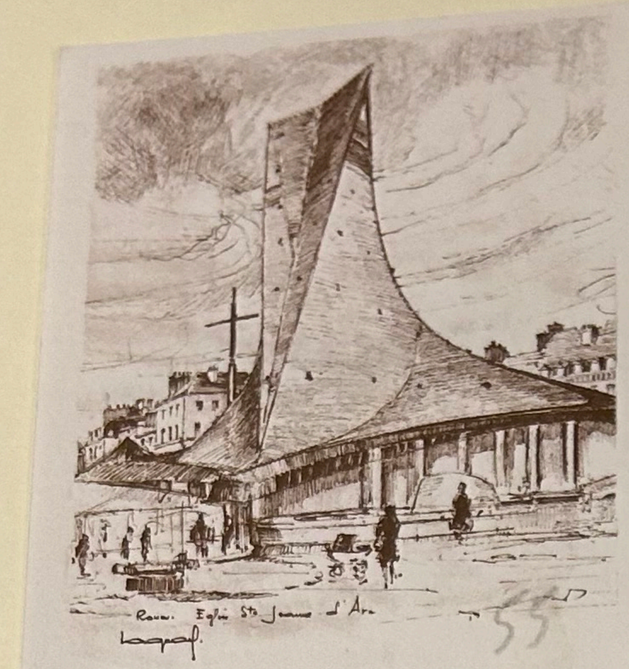

Église Sainte JEANNE D'ARC édifiée place du Vieux Marché à ROUEN, inaugurée le 27 mai 1979.

Dessins de Marcel LAQUAY.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT D'ETAT
AUX POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS

1979



émission au profit de la
CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Église SAINT VINCENT à ROUEN détruite par un bombardement le 31 mai 1944.

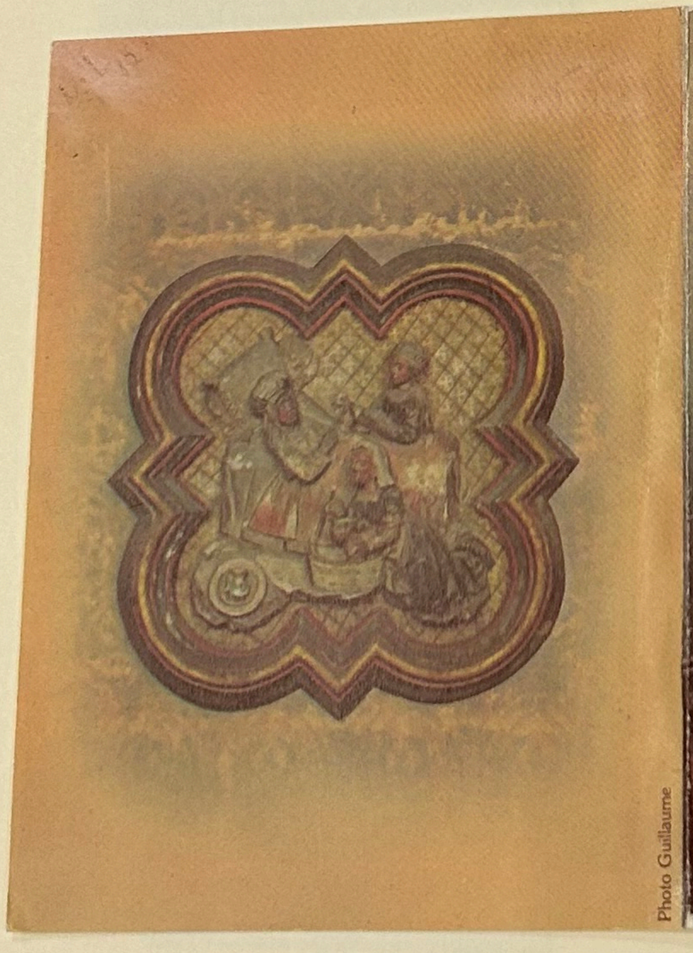

Photo Guillaume

REPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT D'ETAT AUX POSTES
TELECOMMUNICATIONS ET
TELEDIFFUSION

1980

émission au profit de la
CROIX-ROUGE FRANÇAISE



FRANCE

1982


REPUBLIQUE FRANÇAISE
1,60
Saint-Pierre
Miquelon


REPUBLIQUE FRANÇAISE
2,00
AIX-EN-PROVENCE


REPUBLIQUE FRANÇAISE
CORSE


2,90
REPUBLIQUE FRANÇAISE
CHÂTEAU DE
RIPAILLE
HAUTE-SAVOIE
POSTES 1982


REPUBLIQUE FRANÇAISE
3,00
PAU - CHÂTEAU HENRI IV


REPUBLIQUE FRANÇAISE
3,00
Collonges-la-Rouge


1510 1581
Guillaume
POSTEL
1,40
+ 0,30


1882 1915
Louis
PERGAUD
1,60
+ 0,40


Saint François d'Assise 1182-1226
République Française
2,00


1885 1962
Henri
MONDOR
1,40
+ 0,30


1882 1978
Robert
DEBRÉ
1,60
+ 0,40


1851 1919
André
CHANTEMESSE
1,60
+ 0,30


1832 1923
Gustave
EIFFEL
1,80
+ 0,40

FRANCE

1982


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
2,00
POSTES 1982
LA POSTE ET LES HOMMES
FOLON
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
2,00
POSTES 1982
LA POSTE ET LES TECHNIQUES
FOLON
Exposition Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS - LA DEFENSE
11-21 JUIN 1982


RÉPUBLIQUE POSTES FRANÇAISE
4,00
PHILEXFRANCE 82
82
PHILEXFRANCE
RÉPUBLIQUE POSTES FRANÇAISE
6,00
PHILEXFRANCE 82
IMPRIMERIE des TIMBRES-POSTE - FRANCE


Exposition Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS - LA DEFENSE
11-21 JUIN 1982


REPUBLIQUE FRANÇAISE
2,00
POSTES 1982
LA POSTE ET LES HOMMES
FELON


REPUBLIQUE FRANÇAISE
2,00
POSTES 1982
LA POSTE ET LES TECHNIQUES
FELON


82
PHILEXFRANCE


REPUBLIQUE POSTES FRANÇAISE
4,00
PHILEXFRANCE 82


REPUBLIQUE POSTES FRANÇAISE
6,00
PHILEXFRANCE 82


Exposition Philatélique Internationale
82
PHILEXFRANCE
PARIS - LA DEFENSE
11-21 JUIN 1982
REPUBLIQUE FRANÇAISE
2,00
POSTES 1982
LA POSTE ET LES TECHNIQUES
REPUBLIQUE FRANÇAISE
2,00
POSTES 1982
LA POSTE ET LES HOMMES

PHILEXFRANCE 82
C.N.I.T PARIS LA DEFENSE
11 au 21 juin 1982

ENTREE PERMANENTE

Nom et Prénom: .....
Adresse .....
.....
.....

PRIX: 20 FRANCS CARTE N°03419834

EXPOSITION PHILATÉLIQUE INTERNATIONALE
82 PHILEXFRANCE
11-21 juin 82
CNIT
PARIS-LA DÉFENSE

FRANCE

1982


2,30
BADEN
POWELL
MOUVEMENT
SCOUT


RECENSEMENT
DE LA POPULATION
POSTES 1982
1,60
REPUBLIQUE
FRANÇAISE

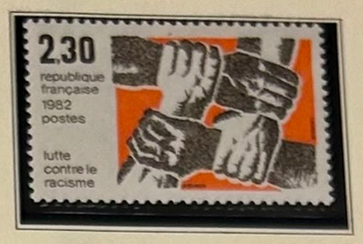
2,30
republique
française
1982
postes
lutte
contre le
racisme


REPUBLIQUE FRANÇAISE
1,90
AEROPORT-BÂLE-MULHOUSE


REPUBLIQUE
FRANÇAISE
JOURNEE DU TIMBRE
"femme lisant"
POSTES 1982
1,60
+0,40


COUPE DU MONDE DE FOOTBALL
REPUBLIQUE FRANÇAISE
1,80


REPUBLIQUE FRANÇAISE
1,60
POSTES 1982
CONSILIUM
EUROPA
TRAITÉ DE ROME 1957


1,40
REPUBLIQUE
FRANÇAISE
LA FERRONERIE

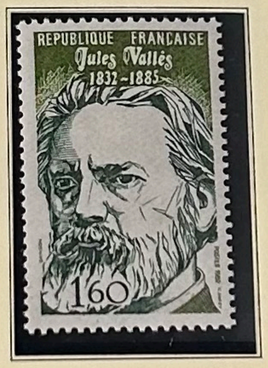
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Jules Vallès
1832-1885
1,60


REPUBLIQUE FRANÇAISE
EUROPA
POSTES 1982
2,30
843. TRAITÉ DE VERDUN


2,60
Centre National d'Etudes Spatiales 1962-1982
REPUBLIQUE FRANÇAISE
cnes


REPUBLIQUE FRANÇAISE
35e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
CANNES
1982
POSTES
2,30


REPUBLIQUE
FRANÇAISE
2,60
POSTES
SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISES
Château de Versailles 1982

Sans le 7 →
sur la Corse



FRANCE

1982





















Poste Aérienne



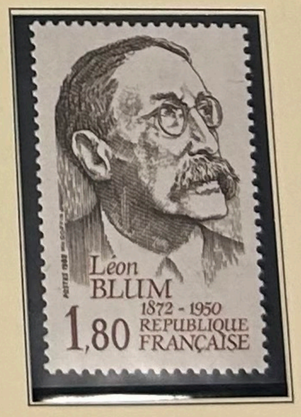

FRANCE

1982











Dentelé 13





Émis en carnets — Dent 12½ x 13



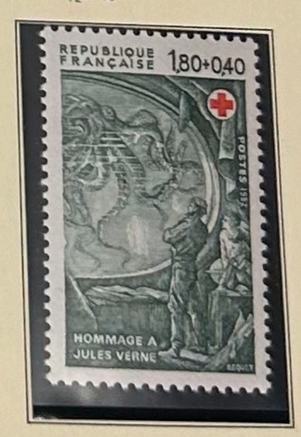

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Egalité, Fraternité.

ADMINISTRATION DES POSTES.

AVIS AU PUBLIC.

TAXE DES LETTRES.

Le public est prévenu qu'à dater du 1er Janvier 1849, la taxe des lettres établie d'après la distance parcourue est supprimée et remplacée par une taxe fixe et uniforme de 20 centimes pour toute lettre circulant à l'intérieur, dont le poids n'excédera pas 7 grammes et demi, et quelle que soit la distance à parcourir dans toute l'étendue de la France, de la Corse et de l'Algérie.

Au-dessus du poids de 7 grammes et demi et jusqu'à 15 grammes, les lettres seront taxées à 40 centimes.

Au-dessus de 15 grammes et jusqu'à 100 grammes, la taxe est invariablement fixée à un franc. Les lettres ou paquets dont le poids dépassera 100 grammes supporteront un supplément de taxe de un franc pour chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant.

Le décime de voie de mer, qui est appliqué aujourd'hui aux lettres de la France pour la Corse et l'Algérie, est supprimé. La taxe de ces lettres sera la même que celle des lettres circulant dans l'intérieur de la France.

La taxe des lettres adressées aux sous-officiers, soldats et marins, présents sous les drapeaux et pavillons, se trouve naturellement réduite de 25 centimes à 20 centimes. Ces lettres rentrent dans le droit commun.

Il n'est rien changé aux taxes actuelles des lettres d'une ville pour la même ville ou d'une commune pour la même commune.

Les lettres recommandées ou chargées seront soumises au double port, c'est-à-dire 40 centimes par lettre simple pour toute la France. Elles devront être affranchies d'avance.

Le public reste libre d'affranchir ou de ne pas affranchir ses lettres ordinaires, cependant, pour faciliter l'usage de l'affranchissement et pour éviter aux concitoyens les déplacements auxquels le mode actuel de l'affranchissement les oblige, l'Administration fera vendre, au prix de 20 centimes, de 40 centimes et d'un franc, des timbres ou cachets dont l'apposition sur une lettre suffira pour en opérer l'affranchissement dans toute l'étendue de la République. Chaque citoyen pourra ainsi, au moyen de ces timbres-cachets, affranchir ses lettres sans être obligé d'en acquitter le port en argent dans les bureaux de poste.

Ces timbres consistent dans une petite estampe représentant une tête de la Liberté, imprimée en encre rouge, bleue ou noire, sur un papier dont le revers est enduit d'une légère couche de gomme. Le prix de chaque timbre se distingue par la couleur de l'encre. Pour affranchir une lettre, il suffira donc d'humecter le côté du timbre qui est enduit de gomme, et de l'appliquer sur l'adresse de la lettre, que l'on peut ensuite jeter à la boîte en toute confiance et sans autre formalité. Si l'envoyeur place sur sa lettre le timbre représentant une taxe moindre que comporte le poids de la lettre, l'Administration appliquera à la lettre mal affranchie un supplément de taxe qui devra être acquitté en argent par le destinataire.

Les lettres pesant plus de 100 grammes s'affranchissent également au moyen de timbres, en appliquant autant de timbres (taxe de un franc) que la lettre contient de poids de 100 grammes ou fractions de 100 grammes.

Les lettres chargées ou recommandées devront toujours être présentées aux bureaux de poste pour y être soumises aux diverses formalités que leur mode d'expédition comporte. L'affranchissement de ces lettres sera fait au bureau par l'agent des postes qui les recevra, et qui appliquera lui-même les timbres destinés à en opérer l'affranchissement.

La vente des timbres aura lieu dans tous les bureaux de poste de France, de la Corse et de l'Algérie, par le moyen des agents des postes de tous grades, et seulement par les agents des postes. Les facteurs chargés de la distribution des lettres devront être pourvus d'un certain nombre de timbres d'affranchissement des trois couleurs, afin que tous les citoyens, tant dans les villes que dans les communes rurales, puissent partout et à tout moment s'en procurer facilement et sans frais supplémentaires d'aucune espèce.

Les timbres d'affranchissement seront vendus au public, soit dans les bureaux de poste, soit par les facteurs en tournée, au prix nominal des taxes qu'ils représentent, c'est-à-dire 20 centimes, 40 centimes et un franc. L'Etat prend à sa charge tous les frais de fabrication, de transport et de distribution.

Création du Timbre-Poste — Reproduction de l'Affiche originale 46 × 60

FRANCE

2e République

1849/50



1852

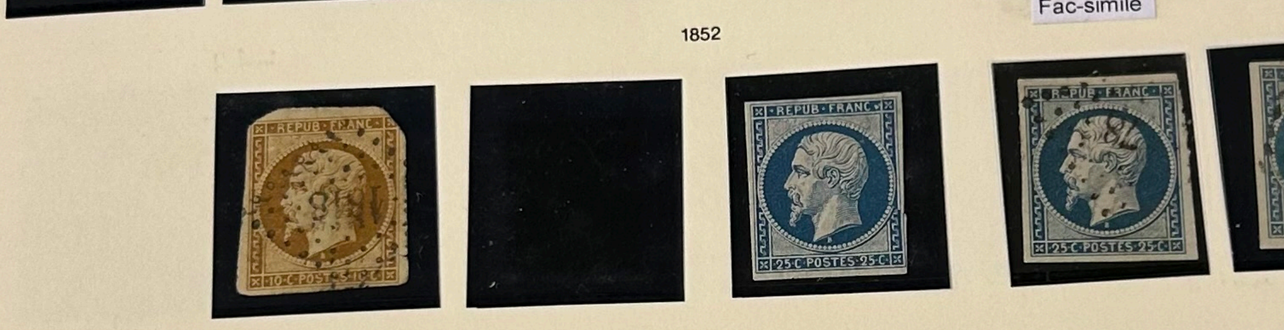

Fac-simile

2e Empire

1853/60

Non dentelé

Type I | Type II | Type I | Type II



»LEUCHTTURM« © 1981

LE
CENTRE PHILATELIQ
DE L'EST
MBRES ET MON
rue de la Pierre
COO METZ Tél. 87 7

« Parce que l'âme de la Croix-Rousse est intemporelle » de 1892 à aujourd'hui, il n'y a que la couleur qui change.

92 — LYON - Mon
à la Croix

Cher voisin

Je vous écris car si vous êtes propriétaire de votre bien, et que celui-ci vous est cher.
Que vous y avez construit toute, ou une partie de votre vie.
Que vous y avez grandi ou y avez vu grandir vos enfants.
Que vous n'y avez été que de passage et y avez investi votre amour, amour et argent.
Alors vous pouvez en être fier.

Pendant vos vacances, faîtes-nous confiance, confiez-nous votre estimation, nous vous ferons une belle valorisation

Je vous souhaite un bel été et de belles vacances.
« La meilleure condition de travail, c'est les vacances. »
(Jean-Marie Gourio)

À l'attention
de celui qui
veut faire estimer
son bien

Ne pas jeter sur la voie publique

stéphane plaza immobilier

www.stephaneplazaimmobilier-lyon4.com

STEPHANE PLAZA IMM
Lyon Terreaux Croix R
6, Place des Tapis
69004 LYON

Ph. ROUMET
Expert près le tribunal civil de la Seine et la cour d'appel de Paris
17, rue Drouot - Paris-9e
Tél. : PROvence 00-56

Paris, le 3 janvier 1962

Je soussigné Philippe ROUMET certifie avoir examiné la paire du 1 f carmin de l'Empire oblitéré gros points sans réparation, un exemplaire avec un pelurage au verso, signifiant photographié ci-contre

Mon opinion est que cette pièce est authentique.

211e V.O.


2nd EMPIRE
olive
bronze
vert clair
vert foncé
olivâtre
bleu laiteux
bleu laiteux
bleu pâle
bleu terne
bleu foncé
bleu noir
bleu / lilas
bleu laiteux

2ND EMPIRE

Essais de couleur

cassure

citron

bistre pâle

bistre orange

brun

FRANCE

Dentelé 14 x 13½

1862



vert

1863/70



Type I | Type II | Type I | Type II





1870/71



vert pâle s. bleu

2nd EMPIRE – *Dentelés*



2nd EMPIRE - *Dentelés*

















2nd EMPIRE – Napoléon lauré

« cigarette »

verrue sur le nez


FRANÇAIS
1 C. POSTES C 1


EMPIRE FRANÇAIS

1870-71













orange vif



orange clair



orange pâle



orange terne



orange foncé













coin manquant

Essais non adoptés « Prince impérial »

Gravure Joubert-Londres en 1869 – Tirage de 1902 d'après coin original





Emission de Bordeaux



Reproduction Cérès 1972



FRANCE

Gouvernement provisoire

1870/71

Non dentelé



Type I



Type II



Type III





3e République

1871/75

Dentelé 14 x 13½

Grands chiffres



Gros chiffres



Petits chiffres



»LEUCHTTURM« © 1981

Gouvernement provisoire - Emission de Bordeaux - Reports

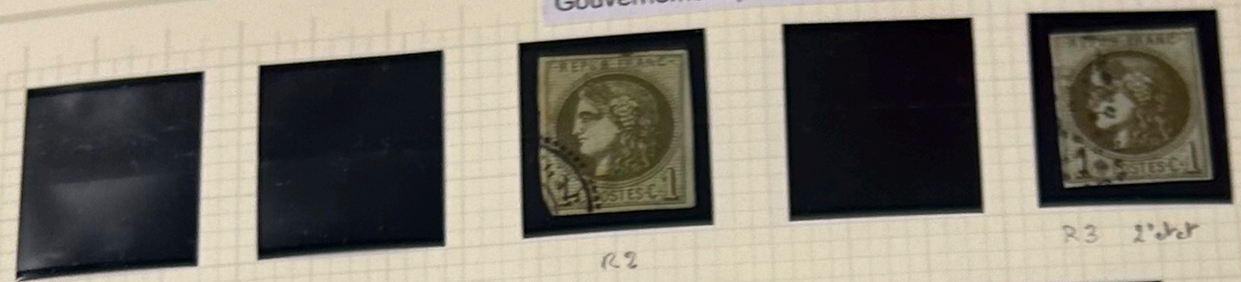



Gouvernement provisoire - Emission de Bordeaux



3ème REPUBLIQUE – Grands chiffres



cadre inférieur brisé











5 brisé

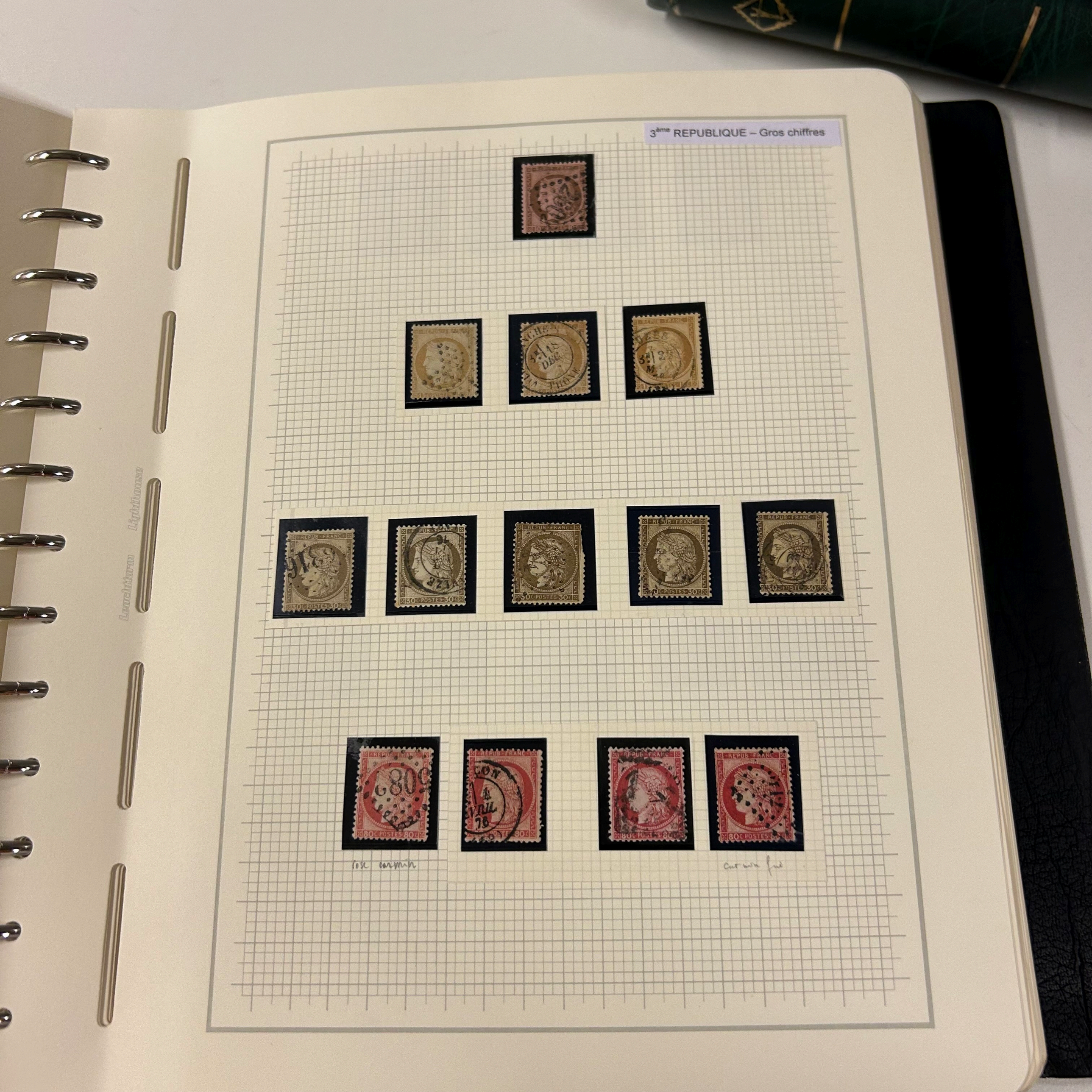
3ème REPUBLIQUE – Gros chiffres
Lighthouse
Leuchtturm
REPUB FRANC
30c POSTES 30c
80c POSTES 80c
rose carmin
Cut with fine

3ème REPUBLIQUE – Petits chiffres







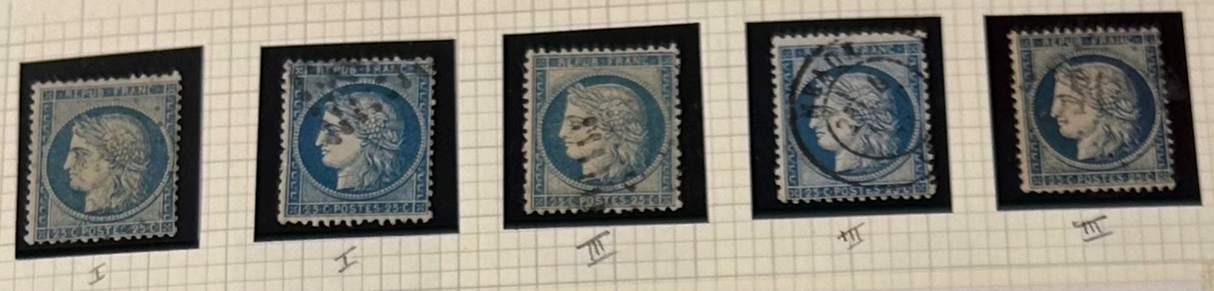

Le 25 c. a été tiré sur plusieurs planches différentes. Trois planches du type I et deux planches au type II ont été complètement reconstituées. Le nombre de planches au type III n'est pas encore déterminé avec certitude.

I. — Type normal (1er état, sans les signes ci-après).

II (2e état).



II. — Point de couleur à gauche du fleuron supérieur droit et point blanc sous le fleuron inférieur droit.

III (3e état).



III. — Trois points de couleur, un dans le coin supérieur gauche, branche supérieure gauche, les deux autres chacun sur une des branches supérieures, coin supérieur droit.

I II III

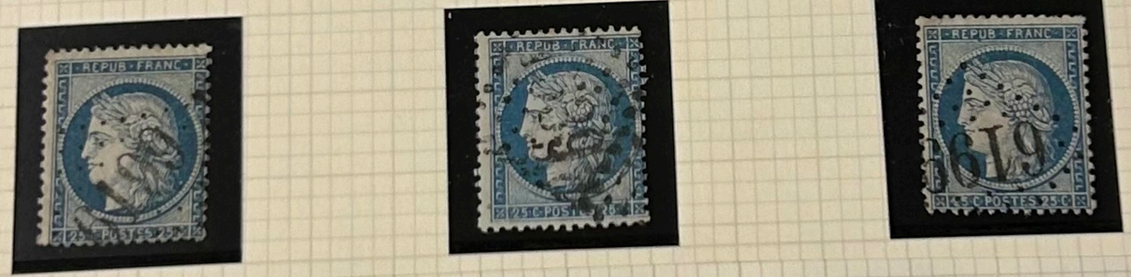

FRANCE

Type I

1876/1900



type III

type III



type III



type III

»LEUCHTTURM« © 1981

Type I



type III













FRANCE

1876-78

Type II





Type II 1876-78



FRANCE

1877-80

Type II

1 C.
noir s.
bleu de Prusse

Type II 1877-80






















FRANCE

1884-1900

Type II



Papier quadrillé







Type II 1884-1900











Vignettes Exposition Universelle de Paris – 1900















Vignettes Exposition Universelle de Paris - 1900













FRANCE

1900/26



1900/01

Type I



Type II



1902



»LEUCHTTURM« © 1981

1900-24. — *Type Blanc. Typographie. Dentelés* $14 \times 13\frac{1}{2}$.

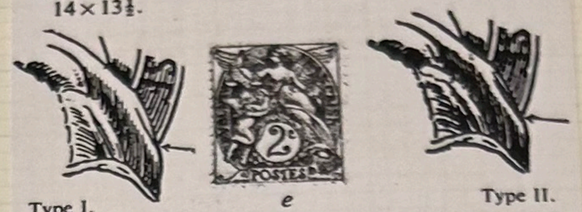

Type I. *e* Type II.

Type I. — A la bordure de la draperie qui se trouve sous la lettre E de FRANÇAISE, il n'y a qu'un seul trait d'ombre.

Type II. — A cet endroit, il y a deux traits d'ombre.

Type IIA (roulette). — Comme II mais trait cassé à droite du gros orteil du pied droit.

Un type II existe pour le 4 c. mais seulement en préoblitérés.

I





II



II I





IB



IB IA

IB



1 *centime*



Type I A



Type I B

Type IA :

Ligne blanche allant en se rétrécissant sous ISE de FRANÇAISE. Trait épais reliant le pied du S à celui du E.

Type IB :

Ligne blanche de largeur régulière. Trait mince ou ne se marquant pas, ou très peu entre S et E. (Le type I B est une copie retouchée du type I A, ce qui se remarque à l'inscription identique de la valeur faciale des deux poinçons).



IA IB



II


1c
POSTES


4
1c
POSTES

IA


1
1c
POSTES

IB


5
1c
POSTES

IA


1c
POSTES


1c
POSTES
93269


1/2c
centime
POSTES

IB



papier GC

IA

2 *centimes*

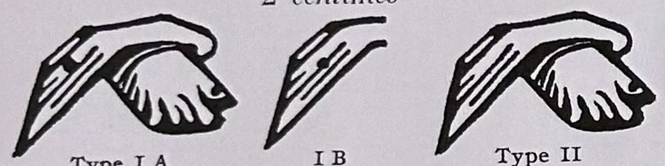

Type I A I B Type II

Type I A :
Tache reliant deux lignes.

Type I B :
Tache à cheval sur une ligne.
Ces taches n'existent ni sur le 2 c. type II, ni sur aucune autre valeur de la série.

II





IB









I B



I A



papier G.C



I A I A I A

II



3 *centimes*



Type I A Type I B

Type I A :

Le bas de la boucle supérieure du 3 est comme étranglé. La liaison entre les deux boucles de ce chiffre est peu creusée. Un petit point sous la pointe de la flèche ; mais, plus visible encore, la boucle inférieure du C se termine par un triangle.

Type I B :

Boucle supérieure du 3 régularisée.
Liaison entre les deux boucles creusée.
Point supprimé.
Boucle inférieure du C se trouvant ramenée à une simple pointe par retaille au burin.


1
2c
POSTES
2c
POSTES


2
3c
POSTES

IB


0
3c
POSTES
3c
POSTES

1A


3c
POSTES


5
3c
POSTES
6
3c
POSTES

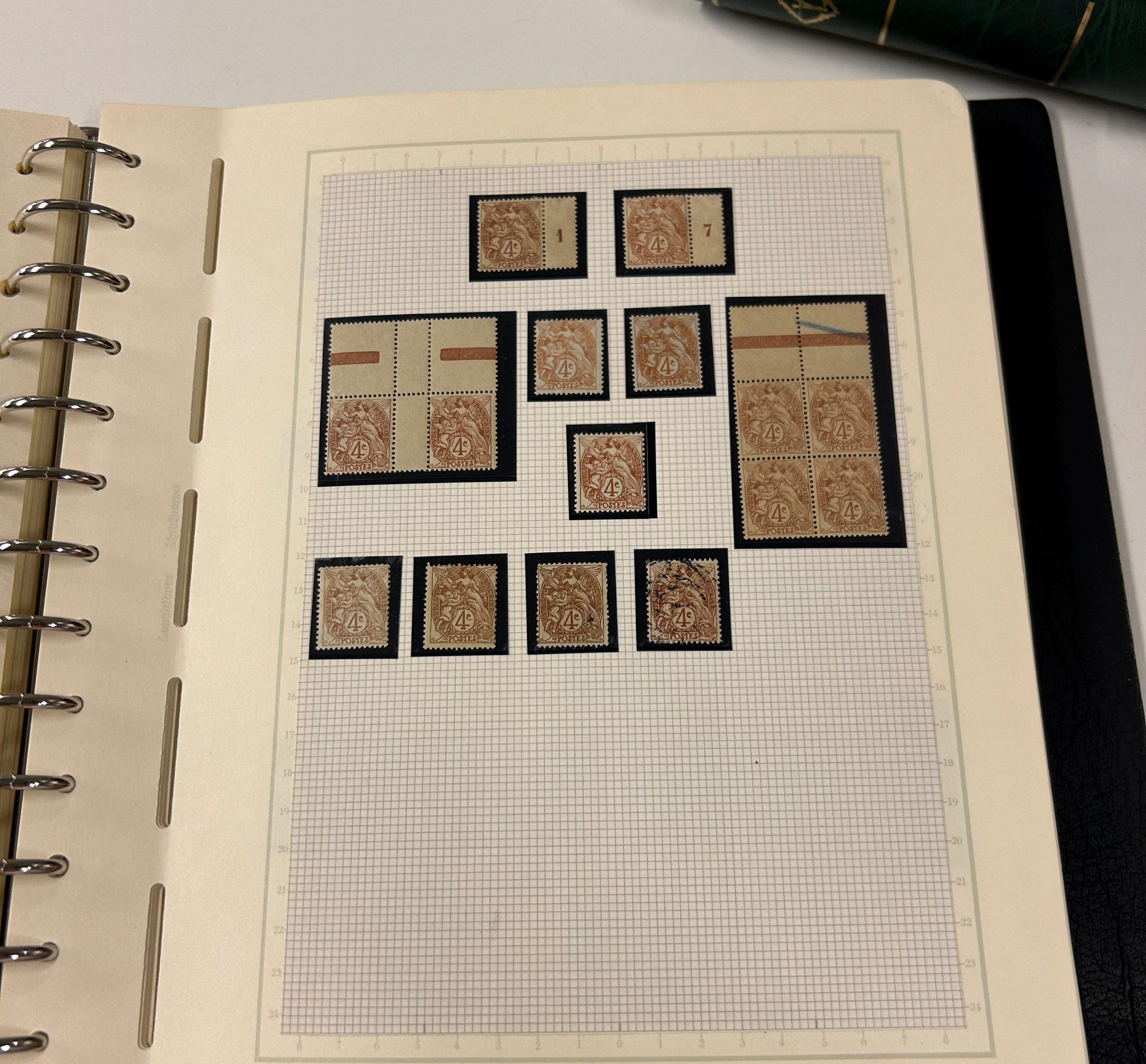

IA



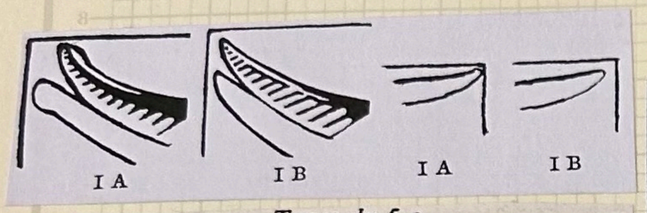

Types du 5 c.

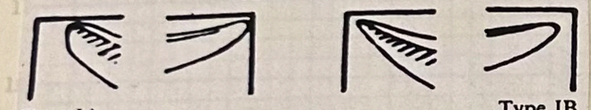

Type IA. Type IB.

Type IA. — Dans le coin supérieur gauche, l'extrémité de la plume est ronde et éloignée de l'angle ; dans le coin supérieur droit, l'extrémité est rapprochée du cadre ou le touche.

Type IB. — Dans le coin supérieur gauche, l'extrémité est pointue et se dirige vers l'angle du cadre ; dans le coin supérieur droit, l'extrémité est éloignée du cadre. Ce type n'a existé qu'en carnets.



IIA



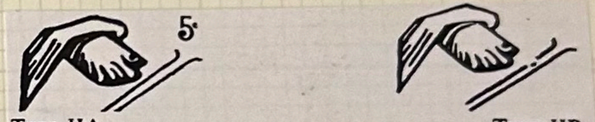

Type IIA. Type IIB.

Trait sous le pied (zone inférieure droite du timbre).

IIA — Trait continu (feuilles rotatives).

IIB — Trait interrompu un peu à droite du gros orteil (roulettes rotatives).





IIB













imp. def







«LEUCHTTURM» © N.2000

Mouchon type I



Mouchon type II



chiffre 1 touchant le cadre
case 29

Mouchon retouché (1902)









chiffre 5 touchant le cadre
case 49












FRANCE

1900/27

























»LEUCHTTURM« © 1981

1900

type Merson















1906


45
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


45
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


REPVBLIQVE·FRANÇAISE


60
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


60
POSTES


2fr
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


2fr
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


45
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


45
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


45
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


60
POSTES
REPVBLIQVE·FRANÇAISE


2fr
REPVBLIQVE·FRANÇAISE

1925


POSTES
3fr
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE
POSTES
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE


POSTES
10f
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE
POSTES
10f
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE


POSTES
20f
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE

1927


POSTES
3fr
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE


POSTES
3fr
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE


POSTES
3fr
RÉPVBLIQVE·FRANÇAISE

FRANCE

Semeuse lignée

1903/38



»LEUCHTTURM« © 1981

1903-24. — *Semeuse lignée. Typographie. Dentelés* $14 \times 13\frac{1}{2}$.

Types du 10 c.

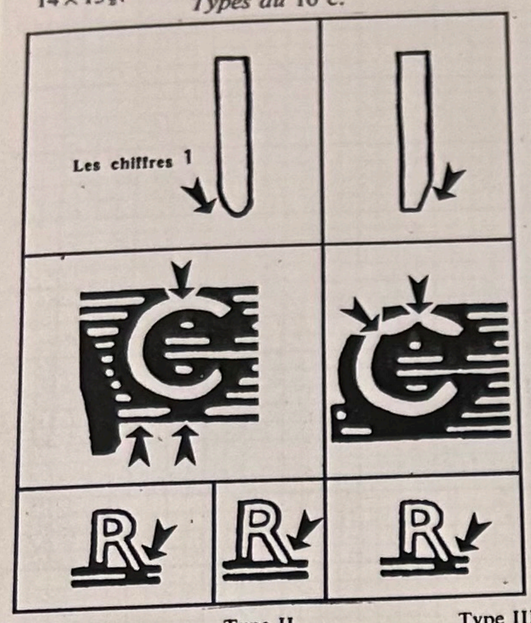

Type I. Type II. Type III.

Type I. — Deuxième jambage du R de République avec ombre ; pied du chiffre 1 arrondi et courbe inférieure du C de 10 c. régulière.

Type II. — Semblable au type I mais le deuxième jambage du R est sans ombre.

Type III. — Pied du chiffre 1 avec méplat à droite, courbe inférieure du C irrégulière et deuxième jambage du R avec ombre.



I II III

Types du 15 c.



Types I, II, III, IV.



Types I et II.

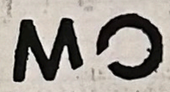

Type II.



Type III.



Types III, IV, V et VI.



Types V et VI.

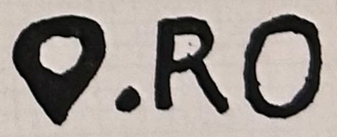

Type V.

Type I. — Ligne de lumière en deux tronçons sur la partie postérieure de la Semeuse. Lettre M de MOUCHON normale.

Type II. — Comme type I mais les deux premières lettres de MOUCHON sont brisées, notamment la lettre M.

Type III. — Ligne de lumière en un seul tronçon ; lettre H de MOUCHON avec boule au pied du deuxième jambage.

Type IV. — Ligne de lumière en un seul tronçon, mais lettre H sans boule. La lettre M de Mouchon est dissymétrique.

Types I à IV. — Deuxième jambage du R de République avec ombre ; ces types sont ceux des timbres des feuilles et roulettes à plat.

Type V. — R de République sans ombre. Le premier O de O. ROTY est en forme de toupie. C'est le type propre aux timbres des carnets.

Type VI. — R de République sans ombre, format plus grand (c'est le seul type du 15 c. imprimé sur rotative pour roulettes). Dentelures latérales avec coupe mécanique rectiligne et nette, 4 hachures dans le bras qui tient le sac.



I II III IV V VI

semeuse lignée (1903)
















semeuse lignée (1921)



semeuse lignée (1926)



semeuse lignée (1937)



Types des 50 c.

Les 50 c. vert et 50 c. rouge ont été émis à plusieurs types : le 50 c. vert aux types I et II A, le 50 c. rouge aux types I, II A, II B, III et IV.



I

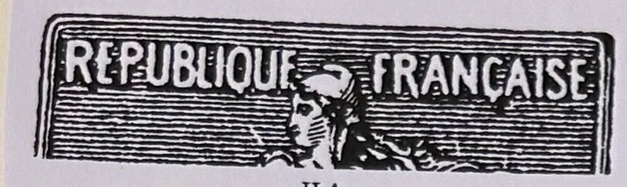

II A



II B

semeuse lignée (1924)



I



II A



I



II



II A



I



II B



III



IV



II B



II A



II A



I

Types du 75 c.

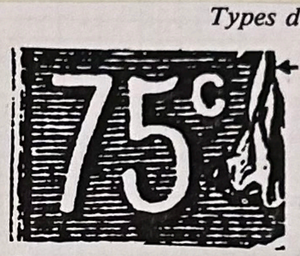

Type I.

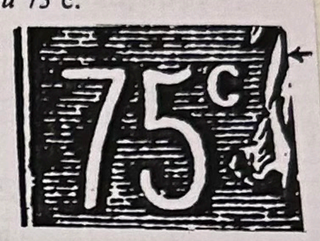

Type II.

Type I. — Une ligne blanche entre le c de centimes et la pointe de la retombée de la ceinture.

Type II. — Au même endroit, deux lignes blanches, l'aspect du chiffre de la valeur est différent du type I, 7 plus cambré ; pas d'ombre sous le c.


REPUBLIQUE FRANÇAISE
50c
POSTES
SAUCISSON
MIREILLE
GREY-POUPON
LA REDOUTE
II B
IV
II A
II F

Types du 50 c.



III



IV

Type I. — C'est le seul ayant un point dans le bonnet phrygien.



Inscription RÉPUBLIQUE FRANÇAISE fine avec lettres bien formées. R de RÉPUBLIQUE avec ombre très forte sous son second jambage ; œilletons des deux R égaux, premier E de RÉPUBLIQUE bien délié et les œilletons des deux A de FRANÇAISE ont une importance normale. Ç avec boucle inférieure très mince et boucle supérieure plus forte ; filet de couleur du cadre supérieur épais.

Type II A. — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE très modifiée : elle est grasse avec de nombreuses lettres mal formées ; R de RÉPUBLIQUE avec ombre forte à droite de son second jambage, œilleton du 1er R plus grand que celui du 2e. Premier E de RÉPUBLIQUE très épais et mal formé, œilletons des deux A minuscules, surtout celui du second, Ç avec boucle inférieure plus lourde que la supérieure. Au-dessus de RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, quatre traits de couleur d'épaisseur semblable et également espacés.

Type II B. — Comme le II A, mais cadre supérieur formé de deux filets de couleur, très fins, surtout l'avant-dernier, et plus espacés entre eux que les lignes qu'ils surmontent ne sont espacées entre elles.

Type III. — Comme II A mais sans ombre sous R de RÉPUBLIQUE.

Type IV. — Comme I mais sans point dans le bonnet ni ombre sous R de RÉPUBLIQUE ; cadre intérieur de gauche très épais, 4e ligne blanche au-dessus du haut du sac de blé plus large que ses voisines, signature Ei MOUCHON.




45c
50c
60c
65c
85c
75c
1f
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES


65
65
65
65


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES
55


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
1F
POSTES

1 f 1 taché


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
1F
POSTES

FRANCE

Semeuse camée sans sol

1906/39















Type I (1906)



Type II (1907)





Type I (1924/26)

Sans bandelette

10 C.
vert

Type II (1921/22)









PHENA.

10 C.
vert

Semeuse camée avec sol



MINÉRALINE

10 C.
vert

»LEUCHTTURM« © 1981

FRANCE

Semeuse camée sans sol

1906/39








Type I

Type II














1906 – Semeuse avec sol

Planche I : *La figure, le bras droit et le sol sont fortement ombrés.*
Planche II : *La figure, le bras droit et le sol sont moins ombrés et apparaissent plus blancs et plus contrastés.*



1906 – Semeuse inscriptions maigres

Type I : *Le profil ne se distingue pas nettement sur le fond, le 2° E de REPUBLIQUE est en forme de F.*
Type II : *Ligne blanche se distinguant nettement du fond, le 2° E de REPUBLIQUE est en forme de F.*
Type III: *Ligne blanche se distinguant nettement du fond, le 2° E de REPUBLIQUE est en forme de E et relié au bonnet.*

Types du 10 c.

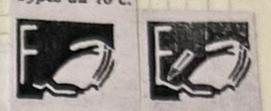

Types I et II.

Type III.





1907 – Semeuse inscriptions grasses

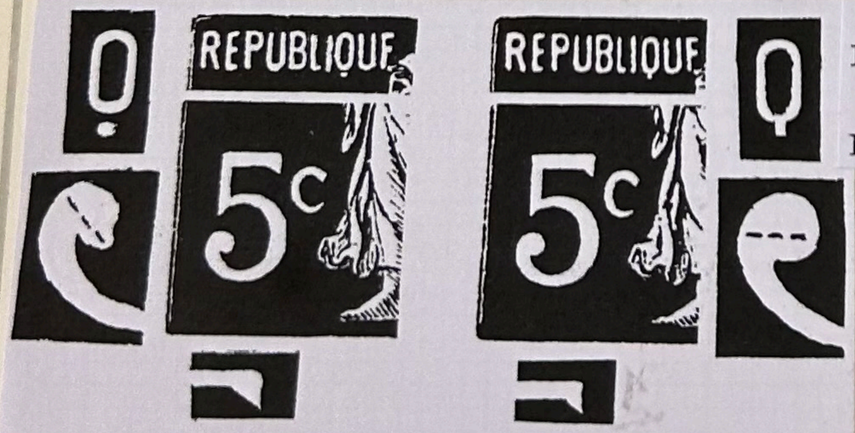

Type I.

Type II A.

Le 5 c. vert possède deux types bien caractérisés, les types I et II A. Il est possible que ses premiers carnets émis (1907) aient utilisé un 3e poinçon, très semblable au type I, mais difficile à caractériser, que la littérature philatélique dénomme type I B.

Le 5 c. orange possède trois types, les I, II A et II B (voir à ce timbre N° 158).

Le 5 c. rose ne possède qu'un type qui lui est particulier, le III, (voir à ce timbre N° 278B).



Type I. — Le bas de la lettre Q de RÉPUBLIQUE est formé par un point détaché du corps de la lettre ; boule du 5 penchée à droite ; barre du 5 terminée, à droite, par un grand triangle.

Type II A. — Le bas de la lettre Q est formé par un petit trait vertical se raccordant au corps de la lettre ; boule du 5 bien ronde ; barre du 5 terminée par un petit triangle ; chiffre 5 plus grand que celui du type I.





I





II












REPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES


REPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES


REPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES


REPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES


REPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES


REPUBLIQUE FRANÇAISE
5c
POSTES

TYPES DU 10 c.

Le 10 c. rouge possède trois types : les I A, I C et II. Le type I C est issu, par copie retouchée, du type I A et présente donc de nombreuses similitudes avec lui, d'où l'importance des discriminations assez détaillées à établir entre ces deux types. Le type II est très différent.

Le 10 c. vert possède cinq types ; les I A, I B, I C, III et IV (voir à ce timbre N° 159).

Le 10 c. outremer possède deux types : les III et IV (voir à ce timbre N° 279). La numérotation des six types des 10 c. est chronologique, à l'exception du I C qui est antérieur au type I B.



Types I A & I C.



Lettre B de I C.



Type II.

Type I A. — Contrairement au type II : inscriptions petites ; R de RÉPUBLIQUE avec premier jambage plus court que le second ; au bas de la lettre Q, un petit trait vertical se raccordant au corps de la lettre (une impression lourde peut arriver à donner un point, mais qui est alors petit, très près du corps de la lettre et mal formé). La lettre C de CENTIMES est ovoïde.

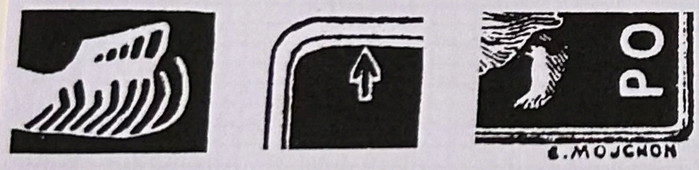

Type I A.

Contrairement au type I C : les hachures de la main qui sème sont intactes ; cadre nord avec filet intérieur blanc plus large que celui du cadre ouest. Plante du pied arrière avec hachures complètes.

Type I C. — Mêmes lettres R, Q et C que I A.

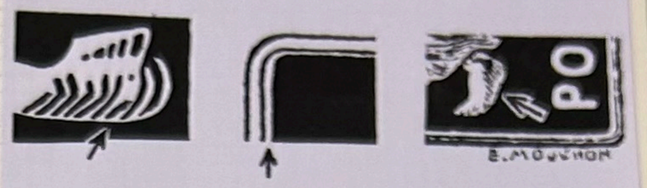

Type I C.

Contrairement à I A : la 3e hachure de la main qui sème est brisée (le point détaché par la brisure peut manquer) ; cadre nord avec filet intérieur blanc plus étroit que celui du cadre ouest ; plante du pied arrière très blanche et la lettre B de RÉPUBLIQUE a un graphisme très particulier avec sa barre médiane oblique dirigée N.-E./S.-O. (ce type est spécifique des carnets de 20 timbres).

Type II. — Grandes inscriptions ; R de RÉPUBLIQUE avec deux jambages descendant au même niveau (contrairement à toutes les « Semeuses » grasses) ; au bas de la lettre Q, un point gros et très nettement détaché ; la lettre C de CENTIMES est ovale (ce type est spécifique des carnets de 30 timbres).

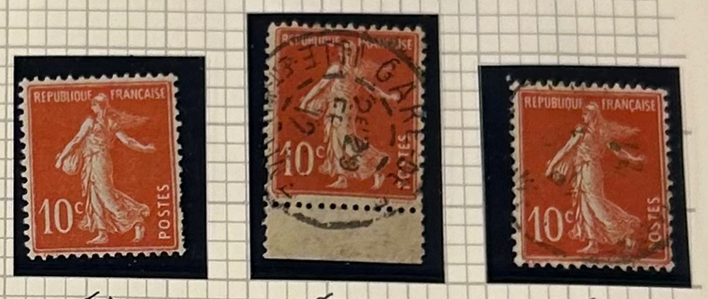









semeuse grasse (1907)





REPUCLIQUE



REPJBLIQUE



















anneau-lune
sur le c



RE VCLIQVE

TYPES DU 20 c.

Le 20 c. brun-lilas possède trois types : I, III et IV.

Le 20 c. lilas-rose possède quatre types, les III, IV, V et VI (voir à ce timbre N° 190).

L'ensemble formé par le 20 c. brun-lilas et le 20 c. lilas-rose possède huit types qui, à l'exception du type V, se sont tous engendrés les uns les autres dans l'ordre de leur numérotation.

La numérotation des types est désormais chronologique, l'ancien type II ayant été rebaptisé type V (il est à noter que trois types, dont le nouveau II, existent sur « entiers »).

Type I. — La ligne de lumière détachant la partie arrière de la « Semeuse » du fond est fine : trois flèches sur le croquis ; à l'endroit de la flèche gauche du bas : deux lignes fines parallèles verticales ; partie arrière de l'écharpe prolongée par un crochet (4e flèche du haut).

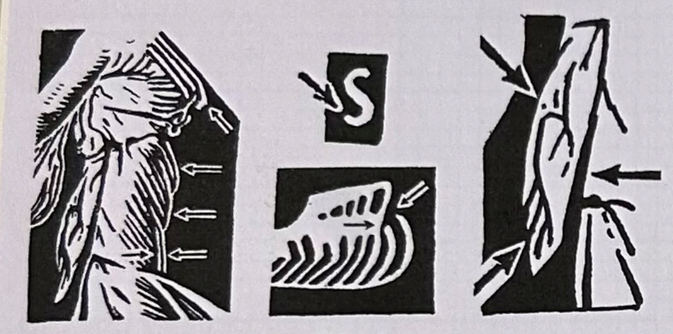

Type I.



Types III et IV



Type III.



Type IV.

La boucle inférieure du s de FRANÇAISE est petite ; les hachures de droite de la main qui sème sont soudées en haut ; dans la retombée de la ceinture, une petite hachure et un point (flèche du haut) ; trait d'ombre en bas et à gauche (normal pour les « Semeuses ») ; noir épais entre la retombée de la ceinture et le reste du corps.

Type III. — La ligne de lumière arrière est épaisse ; à sa partie inférieure, deux lignes parallèles verticales, l'une fine, l'autre épaisse ; la partie arrière de l'écharpe n'est plus prolongée par un crochet.

La boucle inférieure du s est prolongée vers la gauche ; les deux hachures de droite de la main qui sème sont séparées.

Dans la retombée de la ceinture, la petite hachure et le point ; trait d'ombre en bas absent (ce type, ainsi que le type IV et le type V, sont les seules « Semeuses » possèdant cette particularité) ; la partie située entre la retombée de la ceinture et le reste du corps a été recreusée au burin et est devenue très blanche.

Type IV. — Comme type III, mais la petite hachure et le point ont disparu.




POST
20

TYPES DU 25 c.

Le 25 c. bleu possède sept types : les I A, I B, II, III A, III B, III C et IV, dont la numérotation n'est pas chronologique, mais a été donnée au fur et à mesure des découvertes successives.

La boule du chiffre 2 permet à elle seule de différencier les types, à l'exception des III A, III B et III C, qui ont une boule semblable et doivent donc être séparés par des particularités secondaires précieuses comme pour tous les types.

La base du chiffre 2 aide à différencier les 7 types du 25 c.

Les types les plus anciens : type I A (1907), I B (1921) et IV (1920) sont caractérisés par une base inférieure du 2 bien déliée.

Plus tardifs, les types II (1922), III A (1923), III B (1924) et III C (1924) ont une base inférieure épaisse.

La main qui sème aide aussi à différencier les 7 types du 25 c. : dans les types anciens I A, I B et IV, les hachures de droite de la main sont soudées en haut ; dans le type II, ces hachures sont séparées, la seconde étant plus courte que la troisième ; dans les types III A, III B et III C, ces hachures sont aussi séparées mais la seconde a la même longueur que la troisième.

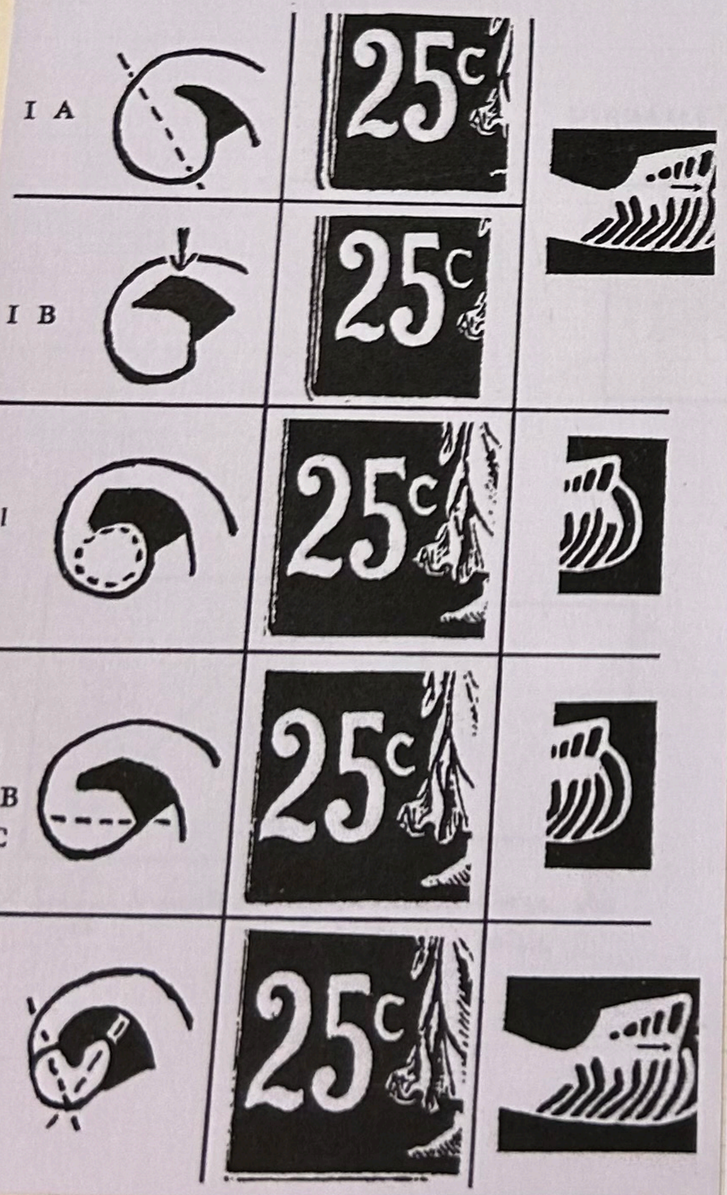

Type I A. — Chiffre 2 avec tête la moins creusée et boule la plus grosse dont l'axe est en biais ; base du 2 bien déliée.

Type I B. — Ce type est issu du précédent : boule du 2 plus creusée, base de ce chiffre bien déliée ; inscriptions plus finies, C de CENTIMES plus grêle. Nombreuses lignes de lumière entourant l'effigie très atténuée (sous le bras qui sème et, à droite, sous le sac de blé). Plusieurs lignes de la gravure du timbre sont surcolorées (au centre de l'effigie et dans le cadre Est) ; filet blanc extérieur du cadre Est recreusé au burin. Le timbre est toujours bleu pâle.



II

Type II. — Chiffre 2 avec boule petite et presque ronde ; base du 2 épaisse. Deux caractéristiques spécifiques de ce type : hachures courtes en haut du bonnet et, dans la pointe de la retombée de la ceinture, une fourche à deux branches presque égales.



Type III A. — Boule du chiffre 2 en forme d'olive avec axe horizontal ; base du 2 épaisse ; filet intérieur blanc du cadre Ouest important et d'épaisseur irrégulière.

Type III B. — Comme le III A, mais avec filet intérieur blanc du cadre Ouest très mince.

Type III C. — Comme le III B, mais lettre R de FRANÇAISE avec un angle aigu à la rencontre de ses deux boucles (ce type est spécifique des roulettes rotatives, comme tout timbre de roulettes rotatives, la dentelure Est et Ouest possède une belle coupe par refente automatique).

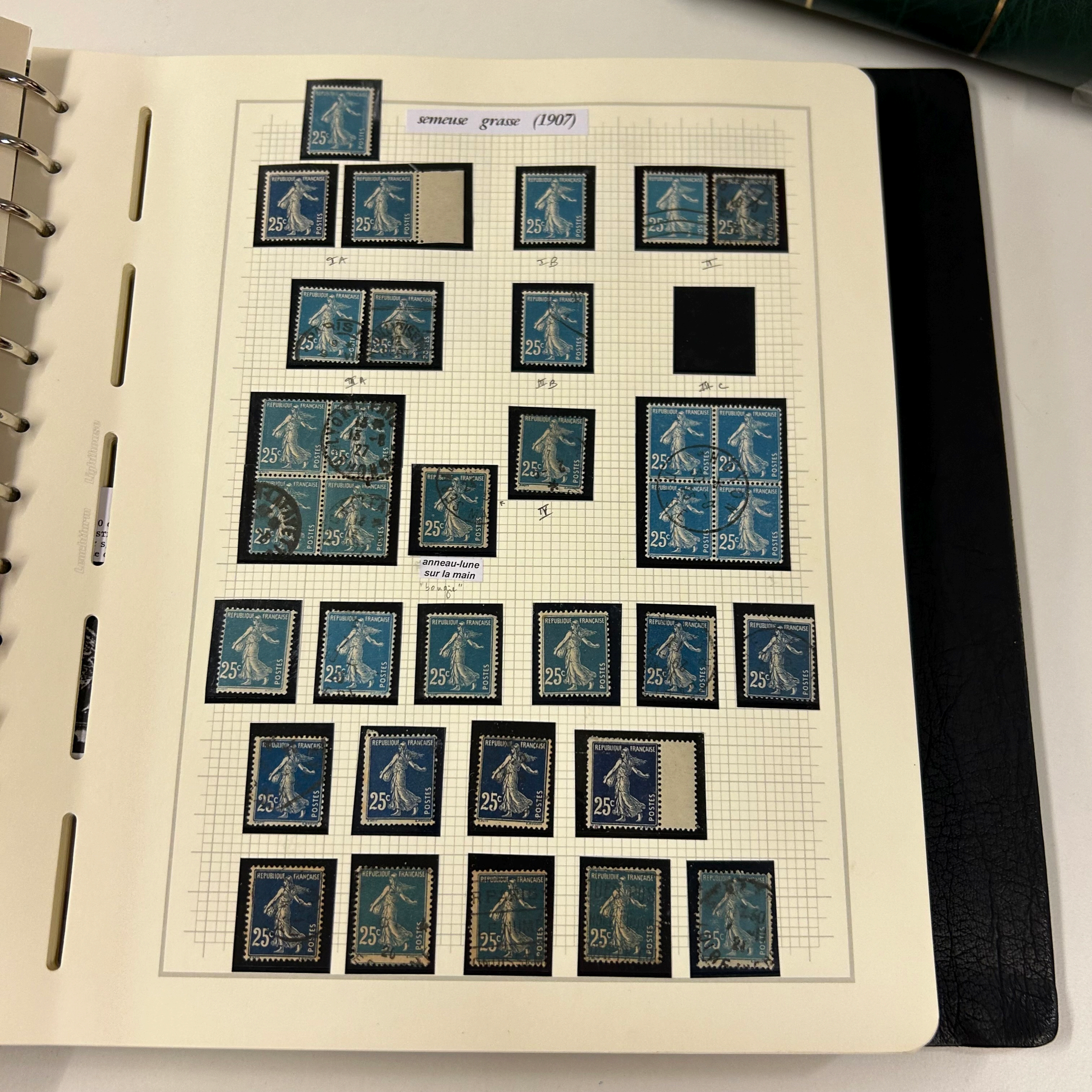
semeuse grasse (1907)
IA
IB
II
IIIA
IIIB
IIIC
IV
anneau-lune
sur la main
"bougie"



bleu s/ bras





II



à la boule





anneau lune sur le c

LE TYPE UNIQUE DU 30 c.

La gravure est toujours au type I, spécifique de toutes les feuilles imprimées à plat de cette valeur, quelle qu'en soit leur couleur, cette présentation étant la seule que comporte le timbre orange (voir les caractéristiques de ce type aux 30 c. rose et 30 c. bleu nos 191 et 192, qui possèdent aussi ce type avec plusieurs autres).







TYPES DU 35 c.



Type I.



Type II.

Type I. — s de POSTES avec branche inférieure courte (feuilles à plat).

Type II. — s de POSTES avec branche inférieure prolongée vers le haut (feuilles rotatives).

La numérotation des types du 35 c. est chronologique.



I



II





















1



semeuse grasse (1921)

TYPES DU 5 c. ORANGE

On retrouve les types I et II A du 5 c. vert de l'émission de 1907 (N° 137) auxquels s'ajoute le type II B, spécifique des roulettes rotatives (que ne possédait pas le 5 c. vert). Pour la description des types I et II A, voir au 5 c. vert (N° 137) de l'émission de 1907.



Type II B. — Comme le type II A, mais la hachure située en haut du bras tenant le sac est absente (la hachure indiquée par une flèche manque dans ce type).



I



II A



II B











TYPE UNIQUE DU 30 c. ROUGE

Comme pour le timbre orange, la gravure est toujours au type I (voir les caractéristiques aux 30 c. rose et 30 c. bleu N°s 191 et 192, qui possèdent aussi ce type avec plusieurs autres).











TYPES DU 10 c. VERT

On retrouve les types I A et I C du 10 c. « Semeuse » grasse rouge de l'émission de 1907 auxquels s'ajoutent les types I B, III et IV.

Pour la description des types I A et I C, se reporter aux croquis de l'émission de 1907.

Type I B. — Lettre Q de RÉPUBLIQUE avec un



point, contrairement aux types I A et I C dont la lettre est pourvue d'un trait ou, parfois, par suite de l'impression, d'un point petit et mal formé. C de CENTIMES à dos plat, comme dans les types I A et I C, où la boucle supérieure du C finit sur la même verticale que la boucle inférieure. La 3e hachure de la main qui sème est intacte comme dans le type I A et contrairement au type I C.

Type III. — La lettre Q est avec trait. Le dos du C est rond, contrairement aux types I A, I B et I C ; dans cette lettre, la pointe de la boucle inférieure est en retrait par rapport à la boucle supérieure.

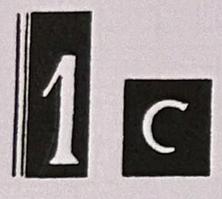

Type IV. — La lettre Q est avec trait ; le dos du C est, à nouveau, rond mais, dans cette lettre, à l'inverse du type III, c'est la boucle supérieure qui est en retrait par rapport à la boucle inférieure.

Le chiffre 10 est très épais, particulièrement dans la hampe du 1.

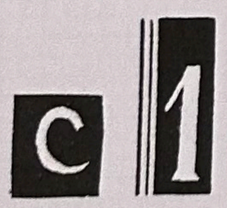

Les 10 c. aux types I B, III et IV imprimés sur rotatives mesurent 18 ½ × 22 ½, et ceux aux types I A et I C, imprimés à plat 18 × 22.











Sans S

VARIÉTÉS

I — Légende déformée

A la case 40 des feuilles imprimées en 1927, on remarque que le mot POSTES a subi une déformation qui porte, surtout, sur le premier s, devenu plus large que dans le type normal (retouche suite d'accident).



159Da 10 c. 750
159Db 10 c. et 10 c. (retouché tenant à normal) 1000

semeuse grasse (1925)

Types du 15 c.



Type I — Type II

Type I. — Dans l'indication de la valeur, le chiffre 1 est élancé, son trait oblique est rectiligne. Pour le 5, le trait horizontal se termine par un triangle pointe en bas, et sa boule est basse.

Type II. — Le chiffre 1 est plus épais et son trait oblique est courbé ; la barre horizontale du 5 se termine par un petit trait vertical et sa boule est haute.



I



II





I



II

Types du 40 c.

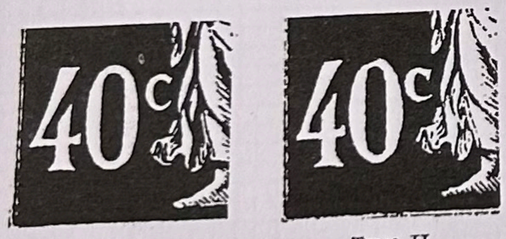

Type I — Type II

Type I. — Dans la lettre c de CENTIMES, les extrémités des boucles sont sur une même verticale et la lettre est ovale et non galbée.

Type II. — La boucle inférieure du c est plus horizontale, dépassant nettement, à droite, la verticale passant par l'extrémité de la boucle supérieure ; la lettre est plus ronde et de tracé plus galbé ; elle est plus éloignée de la retombée de la ceinture que dans le type I.



I



II



Types du 20 c.

On retrouve les types III et IV du 20 c. brun-lilas (N° 139), auxquels s'ajoutent les types V et VI.



Types III, IV & VI



Type V

Les types III, IV et VI dérivent les uns des autres et ont, pour cette raison, une valeur faciale à peu près identique où la pointe inférieure du chiffre 2 forme un angle presque droit et est éloignée du cadre gauche.

Le type V (ancien type II) possède un chiffre 2 avec pointe inférieure effilée, plus rapprochée du cadre gauche.



Type III



Types IV et VI



Type IV



Type VI

Les types III, IV et VI se distinguent entre eux ainsi :

Type III. — Point microscopique (ne marquant quelquefois pas) et trait dans la retombée de la ceinture.

Type IV. — Absence du point et du trait ; inscriptions aux dimensions habituelles de celles des autres « Semeuses » grasses.

Type VI. — Comme type IV mais inscriptions plus hautes et plus fortes ; timbre plus grand.



II



IV



V



VI



III





I

Types du 30 c.

Le rose existe aux types I, II A et II B ; le bleu aux types II A, II B et II C.



Type I — Types II A, B, C

Type I. — Chiffre 3 étroit et éloigné du cadre gauche ; sa barre horizontale est particulièrement courte ; les hachures de droite, de la main qui sème, sont soudées en haut.

Type II A. — Chiffre 3 large et rapproché du cadre gauche ; sa barre horizontale est particulièrement longue. Les hachures de droite, de la main qui sème, sont séparées, la seconde plus courte que la troisième ; S de FRANÇAISE avec boucle supérieure faible, courte, ouverte et horizontale. Les hachures du pied avant sont au complet.

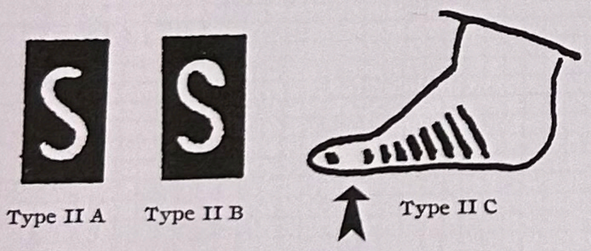

Type II A — Type II B — Type II C

Type II B. — Comme II A mais le s a une boucle supérieure renforcée, longue, fermée et plongeante.

Type II C. — Comme II A mais une hachure manque à la pointe du pied avant. Ainsi qu'à tout timbre pour roulettes rotatives confectionnées en bobines, les dentelures Est et Ouest possèdent une belle coupe par refente automatique de la bande sans fin sur laquelle les timbres ont été imprimés.



semeuse grasse (1925)



II A



II B



II C



II B















I



II













semeuse grasse (1927)

IIB

IIc

20.9.27

-2.12.27


REPUBLIQUE FRANÇAISE
25c
POSTES


REPUBLIQUE FRANÇAISE
25c
POSTES


REPUBLIQUE FRANÇAISE
25c
POSTES
18.7.28




semeuse grasse (1932)
REPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES
1c
2c
3c
1/2 centime
277 B
Lighthouse
Leuchtturm

semeuse grasse (1937)

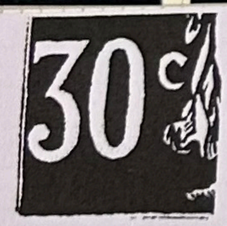

Type II A.



Type III.

Le 30 c. a deux types provenant de poinçons avec valeur différents.

Type II A. — C'est le type II A décrit à l'émission 1924-26 et spécifique des feuilles rotatives, quelle qu'en soit la couleur : rose, bleu ou rouge sombre.

Type III. — La barre horizontale du chiffre 3 est un peu plus courte que dans le type II A ; la boucle de ce chiffre remonte beaucoup plus et le zéro est plus étroit et plus pointu à ses extrêmités. Ce type est spécifique des carnets désormais rotatifs.

III

IV

II A

III

BYRRH velouté !

BYRRH


REPUBLIQUE FRANÇAISE
35c
POSTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE
35c
POSTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE
35c
POSTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE
35c
POSTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE
35c
POSTES



Vignettes prévues pour l'Exposition Internationale de Lyon – 1914
Annulée du fait du déclenchement de la 1° guerre mondiale























FRANCE

1914



1918



1914



1917/18



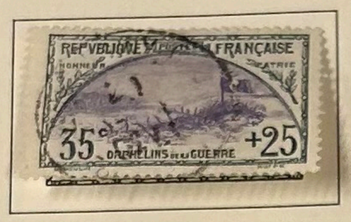









5 + 5 Fr.
noir / bleu



1922 – Orphelins de la guerre (2° série)
Surcharge sur les timbres de 1917 (1° tirage)











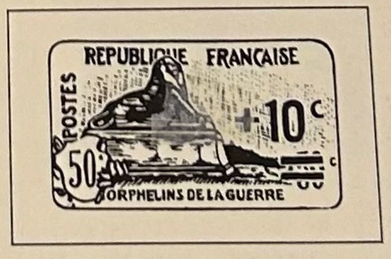





»LEUCHTTURM« © 1981

1914 – Semeuse camée avec surtaxe Croix-Rouge

Type 1 : *Le cadre droit a une forte ligne extérieure et une fine ligne intérieure, entre les deux : filet blanc, mince, absent par endroit*
Type 2 : *Le cadre droit a deux filets égaux, avec entre eux une ligne blanche très nette.*



I

II

1922 – Orphelins de la guerre (2° série)
Surcharge sur le nouveau tirage de 1922 (2° tirage).
Les timbres se distinguent par des couleurs légèrement différentes (plus foncées) et une impression plus lourde pour les grands format.











c fermé

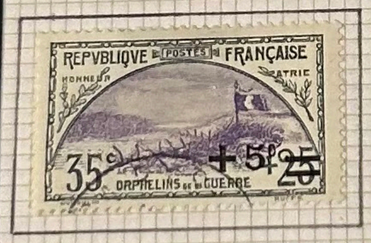











vignettes d'expositions

































FRANCE

1923/26



1926/37



pasteur (1923)

Bien que plusieurs valeurs aient eu un tirage à plat et un tirage sur rotatives, à l'heure actuelle on n'a pu distinguer deux types que pour les 10 c., 50 c. et 1 f.



Types du 10 *c.*

Type I. — Un trait court matérialise la 5e hachure de la tempe.

Spécifique des feuilles et roulettes rotatives.

Type II. — Cette hachure est plus longue et constituée de deux traits.

Spécifique des carnets à plat et cartes-postales timbrées sur commande.

Types du 50 *c.*



Type I. — Chiffre 5 : attache avec fond formant encoche entre la boucle et la hampe. Spécifique des feuilles à plat.

Type II. — Attache avec fond limité par une ligne droite horizontale ; le timbre à ce type est plus haut : 22 mm au lieu de 21 ½ pour le type I. Spécifique des roulettes rotatives.

Pour le 1 F. on distingue le type II à la boucle du S de Pasteur qui est fermée. Le type II est spécifique des roulettes, le type I étant spécifique des feuilles.



I

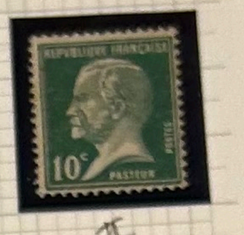

II



I



II



I

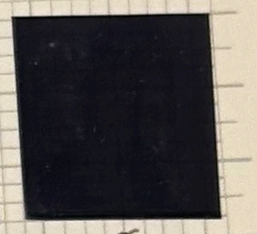

II













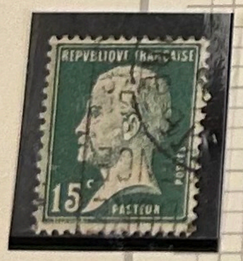















30c PASTEUR

30c PASTEUR

30c PASTEUR

30c PASTEUR

30c PASTEUR

14.6.28

30c PASTEUR

45c PASTEUR

45c PASTEUR

50c PASTEUR

50c PASTEUR

50c PASTEUR

50c PASTEUR

50c PASTEUR

75c PASTEUR

75c PASTEUR

1fr PASTEUR

90c PASTEUR

90c PASTEUR

1f25 PASTEUR

1fr PASTEUR

1fr PASTEUR

1f25 PASTEUR

1f25 PASTEUR

1f50 PASTEUR

1f50 PASTEUR

1f50 PASTEUR

1f50 PASTEUR







»LEUCHTTURM« © N 1991

surcharges de 1926-27

surcharge

II A

II B

II A

II B

II A

C mince

2 brisé

C déformé

0 brisé

9 empâté



barre du 5 prolige

FRANCE

1923/24



CONGRES PHILATÉLIQUE
DE
BORDEAUX
1923

sur 1 Fr.
lie de vin /olive









1924/25

















»LEUCHTTURM« © 1981

olympiades de Paris (1924)



impression transparente



Ronsard (1924)



exposition des arts décoratifs (1925)



























potier à deux doigts









FRANCE

1925

EXPOSITION INTERNATIONALE

de

TIMBRES-POSTE



Émission spéciale

PARIS-1925

Atelier de Fabrication des Timbres-Poste

FRANCE

1927





»LEUCHTTURM« © 1981

FRANCE

1927



1926/27



1929





1927



1929



1927



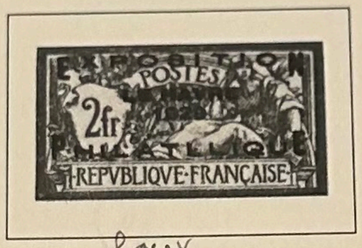

1929/31







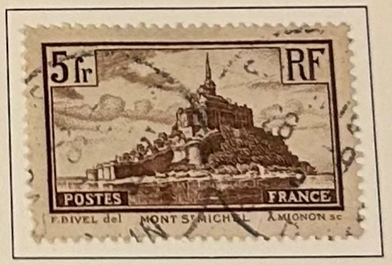





Marcelin Berthelot (1927)



légion américaine (1927)





vignettes de l'exposition philatélique du Havre (1929)

